Marchés de Noël : un

Dès la fin novembre, les marchés de Noël installent leurs chalets de bois aux quatre coins de France. Saviez-vous que cette tradition remonte au Moyen-âge et serait ainsi vieille de plus de sept cents ans ? La plus ancienne trace (1294) a été retrouvée en Autriche, avant que le marché de Noël se développe dans le Saint Empire romain germanique où il est attesté à la fin du XIVe siècle à Nuremberg et Munich, puis en 1434 à Dresde. Chez nous, il faudra attendre 1570 : Strasbourg ouvre le bal, même si à l'époque, la ville n'est pas encore française... Longtemps cantonnée à l'Alsace, la tradition s'est étendue sur tout le territoire national dans les années 90. Aujourd'hui, on estime à près de 300 le nombre de marchés de Noël qui ont lieu chaque année dans l'Hexagone, faisant de notre territoire le deuxième pays européen en nombre (bien loin derrière l'Allemagne cependant, avec plus de 2230 !).

Strasbourg : 250 millions de retombées économiques

Un développement qui s'explique surtout pour des raisons commerciales : ces marchés ne célèbrent plus le divin enfant, mais sont l'occasion pour de nombreux artisans d'exposer leur savoir-faire et de vendre leurs produits. Le marché de Noël de Strasbourg, dont la renommée internationale n'est plus à démontrer, attire en moyenne plus de deux millions de touristes, et génère 250 millions d'euros de retombées économiques, pour les exposants mais aussi pour les hôteliers et restaurateurs, qui affichent un taux de remplissage de 75%. En décembre 2016, le comparateur d'hôtels Trivago révélait que « *les recherches pour des séjours au mois de décembre à Strasbourg étaient multipliées par deux par rapport au mois de novembre* », faisant de la ville alsacienne « *la*

Vite dit...

La ville d'Avignon a mis fin à son marché de Noël en 2016, et il ne « *sera pas reconduit cette année* », indique-t-on à la mairie. Motifs : l'événement « *n'est pas une tradition avignonnaise* ». De plus, « *la plupart des exposants proposaient peu de produits artisanaux fabriqués sur le territoire et même dans le pays* ». En revanche, Avignon fêtera Noël du 5 décembre 2017 au 6 janvier 2018, le programme détaillé des festivités sera dévoilé en novembre prochain.

ne manne touristique ?

France **Enquête.** Les fêtes de fin d'année approchent, et les marchés de Noël vont, dès novembre, s'installer ici et là en France (surtout en Alsace). Perdant au fil des ans leur dimension religieuse pour revêtir un aspect commercial, avec à la clé des retombées économiques non négligeables pour les villes au regard du nombre de touristes accueillis, toujours aussi séduits par la magie de Noël.

Dossier réalisé par Catherine Mautalent

deuxième destination préférée des Français » et « *la 45e des destinations plébiscitées par les touristes du monde entier pour un séjour en Europe pendant les fêtes de Noël* ».

Forte de son succès, Strasbourg travaille pour augmenter encore ces chiffres. C'est ainsi qu'elle a exporté son marché à Tokyo (2009 et 2010), à Moscou (2013 et 2014) et depuis peu à Pékin. Plus que de vendre quelques pots de confiture et du pain d'épice sur la place rouge ou celle de Tian'anmen, il s'agit pour celle qui se proclame « *la capitale de Noël* » de promouvoir son statut et d'apparaître plus régulièrement dans les circuits touristiques des milliers de Russes ou de Chinois qui visitent la France. Ecourté d'une semaine fin 2015 (il a fermé le 24 décembre au lieu du 31) en raison des conséquences des attentats de Paris du 13 novembre, le marché strasbourgeois a vu baisser sa fréquentation de 5 à 20% par rapport aux années précédentes. Ceux d'Obernai et de Colmar, eux, sont restés ouverts. En 2016, la métropole alsacienne décidait à nouveau d'écourter et de resserrer la manifestation, avec quelque 350 chalets concentrés en cœur de ville. Puis de relever l'an passé « *une fréquentation en hausse de 22% par rapport à 2015* », indique l'office de tourisme, qui songe, par ailleurs, à faire labelliser son marché par l'Unesco. En 2017, pour sa 447e édition, la période d'ouverture sera la même que les deux années précédentes : du vendredi

> Le succès des marchés de Noël ne se dément pas en France, remplissant la hotte touristique de villes, tout en faisant le bonheur des autocaristes qui en font leur produit d'appel vedette de fin d'année.

24 novembre au samedi 24 décembre. Quant à l'opération « *Strasbourg Capitale de Noël* », elle se prolongera jusqu'au 31 décembre avec le maintien des concerts, d'une centaine d'animations, et, bien sûr, de toutes les illuminations dans la ville.
Cette féerie de Noël a un coût. Pour l'organisation de son marché, Strasbourg dépense deux millions d'euros, et Colmar 900 000 euros pour habiller ses rues jusque dans les détails de décoration des chalets, qui ont des colombages identiques aux maisons alsaciennes. Un mimétisme des structures pour que les chalets s'intègrent parfaitement dans la ville. Pour rester typiques, les 180 exposants sont scrupuleusement choisis localement. Les trois quarts sont Alsaciens. Grâce à tous ces efforts pour conserver la tradition, la ville a fait de cette période de l'Avent sa haute saison. Le marché de Noël de Colmar est le deuxième le plus arpenté de France derrière Strasbourg, avec 1,2 million de visiteurs chaque année, les recettes du marché lui-même s'élevant à près de deux millions d'euros.

1

Pas de marché de Noël sur les Champs-Elysées

Ceux de Strasbourg et de Colmar figurent parmi les plus emblématiques. Celui des Champs-Elysées à Paris est aussi sur le podium : il attire chaque année 15 millions de visiteurs sur sept semaines ! Mais, c'était avant... Car le 3 juillet dernier, le Conseil de [illegible] voté à l'unanimité la fin de cette manifestation sous la gestion de Marcel Campion, le « *roi des forains* ». La ville souhaite « *changer de modèle* » pour animer la prestigieuse avenue parisienne en fin d'année, et va engager une réflexion sur un futur programme. Elle « *veut s'attacher à offrir plus largement aux visiteurs et aux Parisiens des événements attractifs et innovants de nature à valoriser les Champs-Elysées dans une dimension culturelle et esthétique en adéquation avec ce site d'exception* », est-il écrit dans la délibération du Conseil de Paris. Le marché de Noël ne se tiendra donc pas cette année. Contrairement à ceux de Notre-Dame (du 15 au 24 décembre), de la gare de l'Est (marché de Noël alsacien, de début à mi-décembre), de Montparnasse (du 10 au 31 décembre), du Mail Branly (début décembre

2

3

2017 à début janvier 2018), du Parvis de La Défense (du 23 novembre au 28 décembre), de la gare Saint-Lazare (de mi-novembre au 25 décembre), de Saint-Germain-des-Prés (de mi-novembre 2017 à début janvier 2018), des Abbesses-Montmartre (de fin novembre 2017 au 1er janvier 2018), d'Italie 2 (novembre/décembre)... La liste est longue !

En novembre 2016, le marché de Noël de La Défense, le plus grand d'Ile-de-France, avait ouvert sous haute sécurité, et après une édition 2015 marquée par les attentats de Paris et une forte baisse de fréquentation, il n'y a pas eu de miracle l'an passé. Dans les allées au fil des 350 chalets, les visiteurs ne s'étaient pas bousculés. Le risque d'un attentat était dans toutes les têtes et encore davantage après l'attaque de Berlin le 19 décembre. Toutefois, les exposants assuraient alors « *qu'ils reviendraient cette année en espérant un contexte plus favorable* ».

Considérés comme des zones à risques, et ce bien avant l'attentat de Berlin, les marchés de Noël obligent les municipalités à renforcer leur dispositif de sécurité. Ces événements participent à leur image et font fonctionner le commerce et le tourisme, aussi n'hésitent-elles pas à rallonger le budget sécurité pour s'assurer une période de fêtes sans problèmes. Au marché de Noël de La Défense, toujours, les effectifs ont ainsi été triplés l'an passé pour un coût de 400 000 euros. A Strasbourg, la note est passée à 450 000 en 2016. A Lille : 80 000 euros, à Tours : 50 000 euros... Quand d'autres villes font le choix de « réduire » l'espace traditionnellement attribué à leur marché de Noël, comme à Reims, par exemple, où tous les chalets sont désormais rassemblés sur le parvis de la cathédrale, quittant la place d'Erlon, moins facilement sécurisable.

1 Strasbourg.
2 Colmar.
3 La Défense à Paris.
4 Metz.
5 Etats-Unis.
6 Japon.
7 Chine.

> La tradition des marchés de Noël est telle qu'elle s'exporte dans le reste du monde, notamment aux Etats-Unis et au Japon depuis 2009.

Une affaire qui tourne

Malgré les attentats et les risques bien compris depuis 2015, les marchés de Noël ont donc, pour la majorité d'entre eux, été maintenus. Et 2017 ne devrait pas déroger à la règle. Ils viendront s'installer ici et là sur toutes les places de l'Hexagone. Avec ou sans thème. Parce qu'ils sont devenus une motivation de voyage en soi.

Et les professionnels du tourisme, à l'exemple des autocaristes, l'ont bien compris, eux qui en font leur produit d'appel vedette de fin d'année. Exploitant cette niche de séjour thématique qui plaît notamment à une clientèle de seniors.

Le marché de Noël est une affaire qui tourne, et on ne compte plus aujourd'hui les villes qui organisent sur leurs pavés les commerciales agapes durant l'Avent. Parce qu'animer le cœur d'une cité à cette époque de l'année n'est pas évident, la mise en place d'un marché de Noël est dans ce contexte un gage de réussite... commerciale. Et une véritable locomotive touristique pour les villes. Les chalets poussent comme les cadeaux sous les sapins, pour une facture qui varie entre 1400 et 15 000 euros pour un emplacement : 80 à Lille, une centaine à Nancy, 120 à Toulouse et à Nantes, plus de 140 à Bordeaux comme à Lyon, 230 à Montbéliard, 150 à Metz... Là où, selon Metz Métropole Développement, le marché de Noël rapportait plus de 14 millions d'euros de retombées au territoire mosellan (selon une dernière étude réalisée en 2013/2014). Les visiteurs dépensaient plus de 8,5 millions d'euros, 5,5 millions d'euros revenant aux commerçants du centre-ville dont trois aux restaurateurs, 2,7 millions allaient directement sur les stands du marché et plus de 500 000 euros en transports urbains, stationnement et divers services... Toutefois, selon une autre étude réalisée par le Center for Retails Research (CRR), si les Français disent dépenser environ 530 euros pour leurs achats dans les marchés de Noël, cet argent ne va pas forcément dans la poche des commerçants. Car « *parmi les 37 marchés de Noël permanents français*, les dix principaux drainent à eux seuls 72% des dépenses totales, soit 288 millions d'euros* », révèle le CRR.

- Toulouse.
- Strasbourg.

Strasbourg en tête, bien sûr, mais aussi Paris avec ses deux grands marchés que sont La Défense et, jusqu'ici, celui des Champs-Elysées, ainsi que d'autres grandes villes comme Nantes, Lyon ou Reims. " *Sur les plus petits marchés, où l'offre est plus réduite et l'intérêt touristique plus limité, les visiteurs ne dépensent pas plus de dix euros chacun, contre par exemple 67 euros à Strasbourg* », précise l'étude.

On l'aura compris, le marché de Noël est avant tout un gros événement économique. Une poussée très forte de la consommation. Un business. Et les touristes continuent d'affluer de partout pour l'ambiance, les odeurs, les couleurs, les lumières... L'engouement ne se dément pas. Le marché de Noël ne semble pas victime de son succès. Une magie qui opère toujours et encore, dépassant une conjoncture marquée par les risques d'attentat.

(*) L'étude inclut uniquement les marchés de Noël qui durent plusieurs semaines, et non ceux limités à quelques jours. Sont exclus également les marchés organisés au sein des centres commerciaux.